

Francis Biesmans

Le Pari wallon



Petitpoisson



ESSAIS

Le Pari wallon

© 2020 Petitpoisson éditeur
Rue de la Basse-Marihaye 324
4100 Seraing (Belgique)

<https://www.petitpoisson.be>

Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

Image de couverture par Pxhere.

Cet ouvrage a été composé avec Avenir Next (titres et tableaux) et Adobe Caslon.

Il est imprimé sur papier certifié FSC.

D/2020/14.705/3

ISBN 978-2-9602345-2-7

Francis Biesmans

Le Pari wallon

Préface

Nous manquons d'outils d'analyse des enjeux wallons. Crises gouvernementales après crises gouvernementales, réformes de l'État après réformes de l'État, nous n'avons guère de vues d'ensemble de leur sens, de leur impact. Avec des médias (Mordant où est-tu ?), vides de tels contenus. Le dernier livre marquant, celui de Quévité, date de 2010.

Spécificité de la problématique wallonne

En voici un autre. Son auteur, Francis Biesmans, professeur de statistique et d'économie à l'université de Lorraine, est l'un des meilleurs connaisseurs de l'histoire de la Wallonie dans cette discipline. Il en illustre les phases par de nombreux tableaux chiffrés, simplifiés et brièvement expliqués jusqu'à l'époque contemporaine et même à l'horizon 2034 pour ce qui est des transferts institutionnels de Région à Région. Le public n'a guère accès à de tels éclairages, absents de Wikipédia, par exemple. Wallonie et Flandre ne s'opposent pas d'abord par leurs langues, sous-jacent idéologique des Communautés française et flamande. Le moteur de l'affirmation de cette dernière est linguistique en un premier temps, puis en un second, économique et politique, deux mouvements finalement synchronisés. Rien de tel en Wallonie.

Le Pari wallon souligne que l'affirmation wallonne ne devient populaire que lorsqu'elle se centre sur le politique et l'économique avec le ralliement de la FGTB liégeoise au mouvement wallon en mars 1950, en pleine affaire royale, ralliement imité les années suivantes par d'autres régionales wallonnes. Ce qui explique la grève générale de 1960-1961 et sa dimension wallonne capitale. Le lâchage des parlementaires wallons du PSB à qui Renard demandait d'ouvrir un «second front politique» (en démissionnant), le contraint de suspendre la grève et à poursuivre l'action sur le plan politique. Il meurt en 1962. Quand il lance l'idée du fédéralisme, la Wallonie est encore plus prospère que la Flandre. Renard sait la Wallonie minoritaire dans l'État belge depuis longtemps. Il a lu la *Lettre au Roi sur la séparation de la Wallonie et de la Flandre* de Jules Destrée en 1912 prenant acte de l'aggravation de cette minorité *démographique* en minorité *politique*. F. Biesmans contextualise ce texte au retentissement considérable. Depuis 1884, malgré le suffrage universel masculin obtenu en 1894 (tempéré par le vote plural), les Flamands du

Parti catholique assurent, parfois à eux seuls, une majorité parlementaire aux gouvernements belges, le plus souvent certes avec les Wallons du même bord, minoritaires chez eux. Jusque 1914. Le Gouvernement Michel en est une surprenante réédition avec le MR.

Francis Biesmans a montré ailleurs que le fédéralisme que proposait Renard s'étendait à des pouvoirs que la Wallonie ne détient toujours pas, surtout en matière économique, malgré l'accroissement extraordinaire des compétences régionales depuis 1980. À l'époque, toujours *politiquement* minoritaire malgré le sursaut de 1950, elle recule aussi au plan économique. Le livre en donne l'évolution chiffrée: c'est en 1966 que la Flandre dépasse la Wallonie. À la minorisation démographique, devenue *politique* dès 1884, s'ajoute celle *par l'économie* que Renard a pressentie. Il meurt en 1962, bien avant que ne s'esquisse un fédéralisme bien timide en 1980, loin de ce que le syndicaliste liégeois imaginait pour contrer le déclin wallon.

Mal expliquée dans les médias dominants, mal résolue

L'analyse des graves crises gouvernementales de 2007-2008 et surtout de 2010-2011 en vaut la peine. La problématique wallonne, masquée par une Communauté française d'idéologie purement linguistique, est évincée des médias francophones dominants (qui, certes, cherchent à se corriger... sans y parvenir). *Le Pari wallon* expose aussi ce que devrait être un État wallon souverain disposant de la plénitude des compétences en matière économique et fiscale, récupérant celles de la Communauté en matière d'enseignement et de culture. Il se chargerait de la dette publique belge partagée avec la Flandre en prenant comme critère les PIB régionaux. Là aussi nous disposons dans ce livre d'une argumentation chiffrée fondée notamment sur la fin des transferts institutionnels prévus pour 2034. Et le plus rapide vieillissement de la Flandre, qui engage à régionaliser la Sécurité sociale. Ces propositions risquent d'être accueillies avec scepticisme. Alors que, le livre le montre, la Wallonie sera de toute façon confrontée à la nécessité de s'en tirer seule, y compris en matière de Sécurité sociale¹. Chaque «sauvetage» de la Belgique comme

1 Dans *La Libre Belgique* du 23 septembre 2019, Tony Demonte qui vient de prendre sa retraite de secrétaire général adjoint de la CSC explique la «dictature flamande» à la CSC, puis déclare: «Si la NVA détruit la sécurité sociale, de toute façon on va devenir

l'appellent les politiciens en place, n'est en fait que du temps gagné avant l'inéluctable autonomie des deux peuples. Elle grandit. Mais l'augmentation des pouvoirs de la Wallonie s'interprète absurdement comme une concession, « pour sauver la Belgique ».

Je le redis, nous manquons dramatiquement d'études qui mettent en perspective historique – donc vraiment *politique* et vraiment économique ! –, l'essentiel: la manière dont évolue la minorisation de la Wallonie dans ces deux dimensions. Nulles vraies réponses à ces défis. L'intelligent dialogue entre Marc Uyttendaele et Vincent de Coorebyter que *Le Soir* publiait le 23 novembre 2019, est significatif à cet égard. Ces deux intellectuels bruxellois conscients de la gravité de la crise et qui le soulignent de commun accord, se soucient de l'avenir du pays, également des francophones, ne rejettent pas un approfondissement du fédéralisme avec le soutien d'un homme d'État, de Flandre disent-ils, avec l'accord, certes, des « francophones ». Ils ne sont pas non plus certains de l'attachement automatique de ceux-ci à la Belgique.

Démocratie directe, Wallonie souveraine, transition climatique

Mais ils n'utilisent jamais les mots « Wallons » ni « Wallonie ». Les préoccupations et la largeur de vue de ce livre sont absents de leur propos. Fait qui n'est pas isolé, tout aussi insupportable que la triste expérience du gouvernement Michel. Aussi troublant que la première réunion du gouvernement Di Rupo le 6 décembre 2011. *Le Soir*, qui a pu en apprendre la teneur, la publie le 26 décembre suivant. Nous y lisons, sidérés: « Les ministres viennent à peine de prêter serment entre les mains du Roi. Chacun cherche un peu sa place, le 6 décembre à la grande table ronde du Seize, rue de la Loi. Le tout nouveau Premier ministre, Elio Di Rupo préside son premier Conseil des ministres. Il prend la parole. Son intervention est quelque peu solennelle. Il y va de la survie des familles politiques traditionnelles en Flandre. Il s'agit bien là de sa priorité absolue *« Nous devons tout faire pour soutenir les partis flamands de la majorité, pour leur faire gagner les prochaines élections. Nous [nous = ministres wallons et francophones, je ne trahis rien en le précisant] devons être parfaitement*

pauvres. Alors dans ce cas, autant prendre notre destin en mains. La Slovaquie, c'était le même schéma et ils ont bien rebondi. »

conscients que leur position n'est pas facile. Nous leur sommes redevables de l'effort qu'ils ont fait. » Ces partis flamands ont accepté d'entrer dans un gouvernement qui va devoir affronter la NVA et risquent de subir une défaite électorale si ses exigences flamandes et conservatrices ne sont pas, en quelque mesure, prises en compte. Qu'un Premier ministre, socialiste wallon, doive appeler les ministres wallons de son gouvernement à aider les partis de droite flamands à tenir compte de pareilles exigences, soit fatalement, en quelque mesure, à les satisfaire, pose problème. La politique est affaire de compromis ? Oui, mais ne va-t-on pas trop loin ? Il faut sauver la Belgique ? Soit, mais V. de Coorebyter ne dit-il pas souvent avant les élections que leurs résultats seront déterminants en Flandre ? Eux seuls ? Alors à quoi bon voter en Wallonie ? À quoi bon même la Wallonie ?

Ce livre donne de tout ceci la démonstration précise et chiffrée. Certes, on peut toujours opposer des chiffres aux chiffres. Mais nous disposons ici d'une étude scientifique. De plus elle contient un constat d'une ironie amère pour les Wallons. On sait que la clé de répartition des subsides SNCB est de 60 pour la Flandre et 40 pour la Wallonie, clé que *Le Pari wallon* veut corriger et qu'on retrouve partout ailleurs. Il n'y a pas vraiment de régions en difficultés en Flandre selon les critères européens. Pourtant selon quelle clé se répartissent les aides européennes aux régions en difficultés ? La clé 60 (Flandre)/40 (Wallonie) !

Francis Biesmans explique également de manière très pédagogique le rôle des banques dans le monde contemporain, rôle néfaste dans la mesure où banques d'affaires et banques de dépôts n'étant pas séparées, le monde entier est exposé à des crises à répétition avec tous les malheurs qu'elles entraînent y compris la guerre, le pourrissement du climat. On va vers une grave crise. Il propose la séparation radicale des deux types de banques. La création de toute monnaie serait exclusivement du ressort de la puissance publique. L'explication est claire et convaincante. Le chapitre sur la transition énergétique est couplé à toute une réflexion sur l'austérité, la pauvreté en Wallonie, ainsi qu'à une réforme de la fiscalité en vue de réduire les inégalités. La financiarisation du monde avec le néolibéralisme, écrit l'auteur, ont renforcé « la tendance originelle du capitalisme à détruire l'environnement et la biosphère. »

Le Pari wallon énumère un ensemble de mesures tout uniment sociales et environnementales. Il propose enfin de refonder la démocratie par la démocratie directe, le référendum d'initiative populaire. Ce fut la grande mobilisation après la grève générale de 1960-1961. Militants wallons et syndicaux recueillirent 600.000 signatures en vue de l'inscription dans la Constitution du RIC des Gilets jaunes, un demi-siècle avant eux. En vain. La lutte pour le suffrage universel et son obtention en 1894 firent prendre conscience à la Wallonie de sa minorisation politique avec Destrée en 1912. *Problème surtout démocratique*. Le référendum non décisionnel de mars 1950 sur le retour de Léopold III fractionne le pays. *Problème surtout démocratique*. Flandre OUI à 72 %, Wallonie: NON à 58 %, à Bruxelles, 52%. Avant que les Chambres ne votent la fin de l'impossibilité de régner, condition de ce retour, Collard, Wallon modéré, avertit: la Wallonie est menacée «d'un mouvement incontrôlable et irrationnel de nature morale et psychologique».¹ Malgré cette longue expérience d'une démocratie faussée, le peuple wallon lui demeure fidèle: lutte pour le suffrage universel, résistance au nazisme, lutte pour la sécurité sociale, insurrection de juillet 50, grève du siècle, rejet têtue de l'extrême droite, écologie, opposition au CETA. *Le Pari wallon* soulève aussi la question de l'Union européenne. Sa main de fer se resserre sur les nations pour les contraindre à une austérité sans fin ni finalité. Union européenne et Belgique ont ceci en commun qu'elles s'éloignent de plus en plus de la démocratie tant sociale qu'économique et politique. N'unissent pas. Voilà les vrais défis de l'avenir.

Je parlais plus haut de largeur de vues. C'est celle dont fait preuve Francis Biesmans, pour nous éclairer et nous affranchir de tout ce qui asservit la Wallonie, écrase l'Europe, détruit la Planète.

José Fontaine

1 *Annales parlementaires, session chambres réunie, 18/7/1950* cité Par Paul Theunissen *Le dénouement de la question royale*, Complexe, Bruxelles, 1986, p. 88.

Avant-propos

Ce livre a été écrit dans une conjoncture politique très particulière, directement issue des élections du 26 mai 2019, marquée notamment par la montée du Vlaams Belang et du nationalisme flamand en général, ainsi que par les difficultés qui s'amoncellent sur la voie de la constitution d'un gouvernement fédéral, qu'il soit « arc-en-ciel » ou « bourguignon ». Il en résulte ce que chacun peut constater pour autant qu'il ne se bouche pas les yeux : la Belgique vit actuellement une crise existentielle d'une ampleur inégalée.

Surgit alors l'inévitable question : comment sortir de cette crise existentielle ? L'ouvrage que le lecteur a sous les yeux répond, à sa manière, à cette interrogation. La réponse elle-même tient en quelques mots : il faut se diriger vers un fédéralisme radical, qui permettra à la Wallonie d'exercer sa pleine souveraineté et d'opérer, ensuite sans plus attendre, un ensemble de réformes majeures tant économiques et politiques que sociales ou environnementales. Bref, réaliser ce qu'elle est incapable de mettre en œuvre dans une Belgique, où elle se trouve structurellement minorisée.

Le plan du livre comporte dès lors, logiquement, deux parties. La première porte sur l'économie et la société wallonnes. Elle comprend trois chapitres. Le premier d'entre eux retrace l'extraordinaire odyssée économique qui fut celle de la Région, elle qui expérimenta la révolution industrielle avant tout autre pays sur le continent. Il explique aussi comment et pourquoi son économie a été « dépassée » par celle de la Flandre lors des années 1960. Le chapitre deux traite de la longue marche vers la régionalisation de la Belgique tout en prenant grand soin d'expliquer pourquoi les lois de financement négociées lors des différentes réformes de l'État ont été de véritables marchés de dupes pour la Wallonie. Enfin, le chapitre trois, le dernier de cette partie, le plus important aussi, développe les traits essentiels de l'indispensable fédéralisme radical. De la sorte se dessine l'image d'une Belgique à quatre, où coexisteraient les deux États wallon et flamand, de même que la Région de Bruxelles-capitale et la Communauté germanophone. Ce chapitre établit également quelles sont les compétences indispensables à la Wallonie pour qu'elle exerce pleinement sa souveraineté. Il montre enfin que la nécessaire autonomie financière est techniquement réalisable et économiquement soutenable, contrairement à ce que d'aucuns affirment.

La seconde partie a pour objet de développer quelques-uns des usages que la Wallonie pourrait faire de sa souveraineté. Elle s'intitule donc «La souveraineté en action» et comporte, elle aussi, trois chapitres. Le premier d'entre eux, qui porte le numéro quatre évidemment, explique pourquoi une véritable «révolution bancaire» est aujourd'hui à l'ordre du jour et comment elle peut s'opérer en séparant la fonction de dépôt et la fonction de prêt des banques traditionnelles. Il explique aussi qu'une telle révolution est susceptible de fournir des ressources financières appréciables à l'État wallon. Le chapitre suivant traite du double thème du développement durable et de la transition énergétique. Il tente de définir une politique économique et environnementale qui réponde à trois grands défis de l'heure: le défi de l'accroissement du pouvoir d'achat, celui de la réduction des inégalités et de la pauvreté, le défi climatique enfin. Le chapitre six commence par montrer que la démocratie représentative ne fonctionne plus dans une Belgique où la loi du nombre joue automatiquement en faveur de la Flandre. Il se propose ensuite de refonder la démocratie, c'est-à-dire tout à la fois de transformer en profondeur sa version représentative et de combiner cette dernière avec des formes de plus en plus étendues de démocratie directe, par le biais du référendum d'initiative citoyenne (RIC).

Venons-en à présent aux sources de ce livre. Elles sont, bien sûr, multiples. Je dois évidemment reconnaître ma dette à l'égard de Michel Quévît, dont les travaux sur la Wallonie ont fait date. J'ai aussi utilisé quelques-unes de mes publications antérieures, en particulier celle parue dans *Wallonie. tous et références d'une région*. Enfin, j'ai puisé abondamment dans toutes les bases de données statistiques disponibles. J'ai à cet égard systématiquement indiqué leur provenance. Pour autant, je n'ai pas voulu multiplier les références ou les notes de bas de page et ce, de manière à conserver à l'ouvrage son caractère de vulgarisation.

C'est un plaisir que de remercier celles et ceux qui m'ont fait part de leurs remarques sur tel ou tel chapitre de ce livre. Voici leur nom dans l'ordre alphabétique: Belinda Croibien, Xavier Dupret, Yves Faniel et Dimitri Labiau. Mes remerciements vont également à Jean-Claude Renda et Clémentine Warland, à qui est revenue la tâche ingrate de relire la totalité du tapuscrit pour en éliminer, au maximum, coquilles et fautes d'orthographe. Merci enfin à José Fontaine qui a accepté de préfacer cet

ouvrage. Bien évidemment, je demeure le seul responsable des erreurs éventuelles qui pourraient y subsister.

Pour le reste, ce livre appartient maintenant à ses lecteurs. C'est à eux de dire si les objectifs qu'il s'était fixé ont été atteints.

PARTIE

1

Cette première partie comporte trois chapitres. Le premier présente une histoire économique de la Wallonie depuis la révolution industrielle. Il explique aussi pourquoi elle a été « dépassée » par la Flandre durant les années 1960 et comment cette dernière a pesé de tout son poids pour capter à son profit les investissements de l'État central ou fédéral. Le deuxième retrace la longue marche vers la régionalisation tout en s'intéressant plus particulièrement au financement des entités fédérées. Enfin, le chapitre 3 développe les grands axes d'un « fédéralisme radical », par lequel l'État wallon serait une des quatre composantes d'une Belgique profondément remaniée. Plus encore, il démontre, dans le détail et chiffres à l'appui, qu'une Wallonie pleinement souveraine est économiquement et financièrement viable.

Chapitre I - Une odyssée économique

Décrire et expliquer l'évolution économique de la Wallonie sur plus de deux siècles n'est pas chose aisée. C'est pourquoi nous irons à l'essentiel en distinguant quatre grandes périodes: la révolution industrielle; celle du développement économique accéléré, mais inégal (1848-1940); les Trente Glorieuses et leur crise; enfin, la période la plus récente (1993-2017) caractérisée entre autres par une Grande Récession.

1. La révolution industrielle

La révolution industrielle en Wallonie et en Belgique fut la première du continent européen, immédiatement après l'Angleterre. Elle s'étale de 1770 à 1848, mais ne s'est pas déroulée au même rythme sur tout le territoire de la Belgique. Elle s'est en fait organisée en grands pôles: Gand du côté flamand; Verviers-Liège et Mons-Charleroi du côté wallon. Il faut y ajouter trois secteurs-clé: le textile, les houilleries et la métallurgie.

En croisant pôles de croissance et industries motrices, nous obtenons la trame géographique de l'industrialisation en Belgique: les charbonnages sont localisés à Liège, à Charleroi et dans le Borinage; le textile à Verviers et à Gand; la métallurgie à Liège et à Charleroi. Hors textile, la révolution industrielle s'opérera pour l'essentiel selon un axe Haine-Sambre-Meuse-Vesdre. Ce qui explique que l'industrie wallonne fut prépondérante durant toute cette période, fait qui est d'une importance extrême pour comprendre l'évolution future de la Belgique et de ses composantes régionales.

La révolution industrielle s'accompagne du passage au système capitaliste de production et donc aussi, de la formation de deux grandes classes sociales nouvelles: la bourgeoisie d'un côté, la classe ouvrière de l'autre.

À aucun moment de la période étudiée (1848-1770), Bruxelles n'intervient en tant que pôle industriel dans ce schéma général. Par contre, dès 1835, elle s'y insère sous la forme d'un pôle politico-financier. Plus concrètement, elle va développer:

- un secteur-clé, la banque;
- des entreprises-pilote telles la Société Générale et la Banque de Belgique;
- une vocation à structurer l'espace belge dans sa totalité.

Ce à quoi l'on assiste, c'est à la constitution d'une véritable bourgeoisie financière, surdéterminée par son rapport à Bruxelles. Comme l'écrit Pierre Lebrun, « [ce] groupe social (...) est fait de provinciaux se bruxellisant, de bourgeois s'anoblissant, de nobles s'embourgeoisant; il se structure autour de trois éléments en étroite liaison : le Palais, l'administration supérieure/gouvernement, la haute finance; il y a réellement constitution (...) d'une bourgeoisie-aristocratie bruxelloise. [Son] pouvoir repose à la fois sur la grande propriété foncière et sur la haute banque; (...) elle occupe en tout cas, et Bruxelles avec elle, une position dominante sur et dans le pays. » À ce stade, il faut donc distinguer deux grandes fractions au sein de la bourgeoisie : industrielle et financière. Cette distinction trouvera plus tard sa traduction sur le plan politique : la première se reconnaîtra dans les idées libérales, tandis que la seconde se rattachera plutôt au catholicisme politique.

Contrairement à ce que l'on peut imaginer, l'État n'a pas joué les abonnés absents durant la révolution industrielle. Tout au contraire, le jeune État belge financera la construction des chemins de fer. Il s'agissait de mettre en place un réseau de voies ferrées organisé en croix, centré sur Malines et allant du Nord au Sud et d'Est en Ouest. Les travaux commenceront en 1833 et s'achèveront dix ans plus tard.

Un monde économique nouveau se met ainsi en place, caractérisé par une croissance accélérée. Ainsi, entre 1832 et 1848, la croissance dans l'agriculture wallonne s'opère à un taux composé de 0,78%, alors que ce même taux est de 3,06% pour l'industrie. Ce développement industriel va transformer très profondément la structure de la population active, ainsi que l'indique bien le tableau 1.

Tableau 1. Répartition de la population active en Belgique (1846)

	Chiffres bruts	Pourcentage du total
Primaire (agriculture, etc.)	778 743	55,2
Secondaire (industrie)	446 861	31,7
Tertiaire (Services, etc.)	185 700	13,1
Total	1 411 304	100

Source : Wallonie. Atouts et références d'une région

Comme nous pouvons le voir, l'industrie, essentiellement concentrée en Wallonie, occupe déjà près du tiers de la population active en 1846. Notre région s'inscrit ainsi directement dans le sillage de la Grande-Bretagne, premier pays au monde à avoir accompli sa révolution industrielle.

Signalons que durant toute cette période, la situation de la classe ouvrière est épouvantable :

- la journée de travail est de 12 heures ; l'activité est poussée au maximum ; femmes et enfants participent à la production ;
- le logement se réduit à une chambre-taudis et l'alcoolisme ouvrier est une triste réalité ;
- le salaire est souvent inférieur au minimum nécessaire à la subsistance, tandis que toute forme de coalition est interdite (c'est le résultat de la loi Le Chapelier de 1804).

2. Développement accéléré et crises (1848-1940)

Les années 1848 à 1850 sont marquées par des crises à la fois économique et politique, qui affectent tant la Wallonie que la Belgique. Au sortir de ces crises, la croissance économique reprend cependant de plus belle.

L'âge d'or

Les avantages comparatifs de la Wallonie – ressources naturelles considérables ; main d'œuvre qualifiée et compétente, mais aussi moins bien payée qu'en Grande-Bretagne ; révolution industrielle achevée – vont donner à son économie un coup de fouet énorme durant le troisième quart du XIX^e siècle. Lorsque nous examinons les principales données, nous sommes frappés par les performances économiques réalisées en un peu plus de deux décennies. Au point que nous pouvons parler de véritable âge d'or.

Le tableau 2 donne une idée de la rapidité du développement économique durant cet âge d'or. Pour bien le comprendre, il faut se rappeler que sur longue période, il est préférable de se référer aux productions physiques plutôt qu'à leurs valeurs monétaires. C'est pourquoi les taux de croissance qui y figurent portent sur des volumes.

Tableau 2. Taux de croissance composés moyens (%)

Branches	Wallonie (1849-1873)	Belgique (1850-1874)
Charbon	4,4	4,35
Hauts fourneaux	5,9	-
Fabriques de fer	9,5	9,4
Acéries	19,1	-
Fonderies	7,3	7,3
Machines et mécanique	10,3	10,5
Zinc	5,1	5,1
Laine (tissus)	10,3	10,17
Verre	6,0	5,95
Armes	1,9	1,83
Industrie	4,4	3,73

Source: J. Gadisseur, *Le produit physique de la Belgique 1830-1913*

Ce qui frappe de prime abord, c'est l'importance du taux moyen de croissance de l'industrie: 4,4% en Wallonie contre 3,73% pour l'ensemble de la Belgique. Un tel pourcentage indique que la part relative de la Wallonie dans l'activité industrielle belge s'est accrue tout au long de la période étudiée. À un niveau plus désagrégé – celui des secteurs –, nous noterons que les branches enregistrant le plus fort accroissement sont liées soit à la sidérurgie soit à la construction mécanique (machines et mécanique). Ces observations confirment que l'impulsion principale provient du triangle charbon-acier-construction mécanique.

Mentionnons, pour compléter le tableau, que l'agriculture wallonne – toujours en termes de croissance des quantités physiques – a crû de 0,52% l'an, ce qui est faible comparé aux 4,4 pourcents de l'industrie.

Enfin, il faut également signaler que la Wallonie est un grand exportateur de produits industriels. Un seul chiffre suffira à le montrer: en 23 ans, les usines à fer et les fonderies ont augmenté leurs exportations de 8,9% par an. Cette facilité à commercer s'explique essentiellement par les avantages comparatifs dont elle dispose en matière de prix, salaires et moyens de transport ferroviaires.

Si les résultats économiques sont donc fort flatteurs, par contre les conditions de vie ouvrière sont très dures: interdiction des coalitions (« punie

d'un emprisonnement d'un mois au moins et de trois mois au plus»); infériorité juridique de l'ouvrier par rapport au patron (l'article 1781 du code civil indique que «le maître est cru sur son affirmation»); enfin, les litiges entre travailleurs et employeurs sont réglés par les Conseils de de Prud'hommes, dans lesquels les patrons sont toujours majoritaires.

Cependant au tournant des années soixante, des évolutions très lentes commencent à se manifester. Ainsi, la loi du 7 février 1859 rend paritaire la composition des conseils de Prud'hommes et celle du 31 mai 1866 lève l'interdiction des coalitions tout en instituant amendes et emprisonnement en cas de formation de piquets de grève. Pour le reste, l'emploi d'enfants ou femmes de moins de 18 ans est autorisé, de même que n'existe pas de jour de congé dominical, etc. Bref, c'est le règne du laissez-faire presque total.

Crises et balbutiements (1873-1914)

En 1873, une crise économique se déclenche en Allemagne et se généralise ensuite à l'ensemble du monde industrialisé; elle durera jusqu'en 1879, entraînant un chômage important et de fortes baisses de prix. Sur cet arrière-fond de dépression internationale se greffe en Wallonie une quadruple crise: agricole, technologique, sociale et aussi des débouchés extérieurs. Ces deux dernières étaient intimement liées. En effet, confrontés au recul des exportations, les patrons diminuent les prix de leurs produits et exercent de fortes pressions à la baisse sur les salaires, ce qui provoque de nombreux conflits sociaux. En 1886 – le Parti Ouvrier Belge (POB) était né un an plus tôt –, on assistera à des grèves très dures dans tout le sillon wallon et même, à de véritables émeutes: 45 000 militaires les réprimeront; les blessés sont innombrables; le bilan final sera de 25 morts.

Il s'ensuivra alors un début de législation sociale sous trois formes principales: réglementation des conditions de travail; création des conseils d'industrie et du travail destinés à réguler les relations collectives et démocratisation des Conseils de Prud'hommes; enfin, mise en place d'un embryon de sécurité sociale. Ces changements profonds, consécutifs au mouvement social de 1886 ont fait dire que «la Wallonie était née de la grève»!

Après avoir connu un net ralentissement entre 1873 et 1890, l'économie repart ensuite à la hausse, mais sans retrouver les rythmes de l'âge d'or, ainsi qu'en témoignent les données regroupées dans le tableau 3.

Tableau 3. Taux de croissance wallons sectoriels (composés)

Périodes	Agriculture	Industrie	Produit physique
1848-1873	0,52	4,34	2,16
1874-1895	0,63	1,54	1,06
1895-1910	0,90	2,69	1,97

Source: J. Gadisseur, *Le produit physique...*

Toutefois, cette analyse globale ne doit pas masquer le fait que la part relative de la Wallonie dans l'activité industrielle de la Belgique diminue au tournant des années 1900. Ainsi, alors que le taux wallon – voyez à nouveau le tableau 3 –, est de 2,69%, celui de la Belgique se monte à 3,1%.

Cette moindre performance s'explique par la structuration de l'économie wallonne autour du fameux triangle charbon-acier-construction mécanique. Or, à partir des années 1890, l'extraction du charbon est de plus en plus difficile et coûteuse, tandis que la concurrence du charbon allemand, moins cher et de meilleure qualité, se fait rude. Résultat: la Wallonie qui était encore exportatrice nette en 1908 est obligée d'importer un million de tonnes de charbon étranger à la veille de la guerre. Par contre, la production d'acier, après l'introduction du convertisseur Thomas-Gilchrist, connaît un véritable boum, ce qui va conduire à une hyperspécialisation dans la production de l'acier.

Parallèlement, un nouvel axe industriel Bruxelles-Anvers se met en place et se développe rapidement. C'est le pendant du fameux sillon Haine-Sambre-Meuse-Vesdre. Ce facteur explique grandement la moindre croissance relative wallonne. Certes, notre région conservera son avance économique jusqu'au début des années soixante; il n'empêche que ce que nous pouvons appeler le « mal wallon » trouve ses origines au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

La Grande Dépression des années trente

La première guerre mondiale fut extrêmement destructrice à tous points de vue, en premier lieu en vies humaines. Sur le plan économique, le produit intérieur, évalué à prix constants, avait été divisé par un peu plus de deux. L'inflation des prix était considérable, puisque la quantité totale

de billets en circulation avait été multipliée par cinq en l'espace de quatre ans.

Il fallait donc que l'activité économique reprenne tout en tenant l'inflation sous contrôle et en réalisant ce que l'on appelait à l'époque la « stabilisation monétaire ». Malheureusement, l'obsession des cercles dirigeants était de retourner le plus tôt possible à la parité-or du franc telle qu'elle existait avant la guerre. Malheureusement, parce que ce retour impliquait de mener une politique de déflation, c'est-à-dire de diminution des prix et des salaires. (Elle sera appliquée entre 1930 et 1935.)

À partir de 1926, l'économie mondiale (et celle de la Belgique également) connaît une forte croissance qui se terminera par un krach boursier. Durant ces années se manifeste une véritable furie financière et spéculative. Ainsi, aux États-Unis, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles passait de 191 au début de 1928 à 881 en septembre 1929. La Belgique n'échappera pas à cette fièvre spéculative: par exemple, entre 1926 et 1929, le montant des émissions de titres de sociétés belges et congolaises est multiplié par 5,6. La bulle boursière éclatera finalement en octobre 1929. Un an plus tard, les États-Unis entraient dans la « Grande Dépression ». Les autres économies suivront le même chemin, tout spécialement en Allemagne. En Belgique, la crise économique sera amplifiée par la politique de déflation menée sans désespérer – nous l'avons signalé – pendant cinq longues années.

Toute crise économique s'accompagne d'un chômage plus ou moins important. Celui-ci fut massif pendant la Grande Dépression à la mesure de l'ampleur de la crise des années trente. De plus, il affecta bien davantage la Wallonie comme l'illustre le tableau suivant.

Table des matières

Préface.....	5
Avant-propos.....	11

Partie 1

Chapitre I - Une odyssee économique.....	17
1. La révolution industrielle.....	17
2. Développement accéléré et crises (1848-1940).....	19
3. Les Trente Glorieuses et leur suite.....	24
4. Des hauts et un grand bas (1993-2017).....	34
5. Brèves considérations finales.....	42
Chapitre II - La longue marche vers la régionalisation.....	44
1. Origines et étapes de la question nationale en Belgique.....	44
2. L'État unitaire vacille.....	54
3. La loi du 6 janvier 2014.....	63
4. Quelle solidarité ?.....	67
Chapitre III - Un futur pour la Wallonie.....	71
1. Un fédéralisme à quatre.....	71
2. Compétences de l'État wallon et Communauté française.....	74
3. Les compétences: la sécurité sociale.....	78
4. Autres compétences et fiscalité propre.....	87
5. Le partage de la dette publique.....	91
6. Le fédéralisme radical.....	96

Partie 2

Chapitre IV - La révolution bancaire	100
1. La banque moderne.....	100
2. La banque en crise.....	104
3. L'autre révolution bancaire	113
Chapitre V - Développement durable et transition éner- gétique.....	119
1. Un triple défi.....	119
2. Relever les défis.....	127
3. La révolution fiscale	131
4. La transition énergétique.....	134
5. Financer la transition.....	143
Chapitre VI - Refonder la démocratie.....	144
1. Un peu d'histoire	144
2. Le destin de la démocratie représentative.....	148
3. Une démocratie belge ?	152
4. Référendum et consultation populaire.....	157
5. Pour une démocratie renouvelée et élargie	162
Conclusion.....	165

Achévé d'imprimer en février 2020
sur les presses de Books Factory

Francis Biesmans

Le Pari wallon

La Wallonie et la Belgique avec elle sont à un tournant de leur histoire, tous les observateurs s'accordent à le reconnaître.

Ce livre brosse un tableau des évolutions économique et politique qu'a connues la Wallonie depuis la révolution industrielle. Il montre ensuite, données à l'appui, qu'une Wallonie pleinement souveraine, maîtresse de sa destinée, est viable à tous égards. Enfin, le livre développe quels usages elle pourrait faire de sa souveraineté dans trois grands domaines : le fonctionnement des banques, l'éco-relance et le développement durable, la réinvention de la démocratie.



Francis Biesmans est professeur d'économie et de statistique à l'Université de Lorraine. Il est aussi Attaché de recherche au COEF, Nelson Mandela University (NMU), Port Elizabeth, Afrique du Sud. Sa spécialité est la macro-économétrie.

C'est aussi un citoyen engagé qui est de tous les combats pour une Wallonie pleinement autonome.



Prix Belgique : 12 €
www.petitpoisson.be
Couverture : pxhere